

Vive le printemps et les fleurs !  
Rejoignez notre course du  
mardi 26 mai 2020 à  
**ANNECY**  
**LES JARDINS SECRETS**  
de VAULX (en France)



L'AVIVO Lausanne vous propose une sortie à Annecy avec une visite des « Jardins Secrets de Vaulx », entre Rumilly et Annecy en Haute-Savoie. Il s'agit d'une mosaïque de petits jardins baroques, aux inspirations variées. Créés par la famille Moumen en 1980, ces jardins s'étendent sur plus de 7 000 m<sup>2</sup>.

## Programme

### Matin

Rendez-vous à 8h30 au Vélodrome.

Accompagnatrice : Janine

Pause café-croissant à Annecy aux alentours de 10h30.

### Visite et repas de midi libres à Annecy

### Après-midi

Visite semi-guidée dans les magnifiques « Jardins Secrets » où vous serez charmés par les parfums et les couleurs de merveilleuses fleurs.

Fin de la visite et retour à Lausanne en fin d'après-midi, vers 18h00.

**Prix : Membre 58.- Non membre 65.-**

(compris dans le prix : le trajet en car aller-retour, la pause café-croissant, les visites).

## PROGRAMME DES COURSES 2020 DE L'AVIVO LAUSANNE

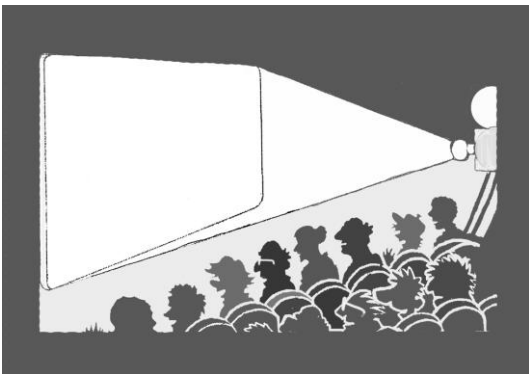
**Juin:** Visite du Musée Kaeserberg (*trains*) (*Date à définir*)

**Mardi 11 août:** Lac Noir (Schwarzsee)

**Mardi 15 septembre:** Marché d'Aoste

**Mardi 13 octobre:** Sortie Raclette à Sierre

**Novembre ou Décembre :** Marché de Noël à Sion. (*Date à définir*)



**CINEMA : Mardi 10 Mars** salle d'animation au 5<sup>ème</sup> étage

**Yéniche Sounds**, documentaire de Caroline Arn et Martina Rieder (Suisse), 2017, 1h32 min

**Stéphan Eicher** joue avec l'image du tsigane et remonte avec son frère Erich ses origines yéniches. Leurs recherches nous conduisent dans les montagnes grisonnes, du côté des familles qui y ont émigré jadis et de leur légendaire musique de danse. Ces familles vivent une tradition musicale à la fois fascinante et passionnée.

**THE DANSANT : Vendredi 13 mars.**

Venez passer un merveilleux moment en compagnie de **Peter MOLNAR**

**De 14h00 à 17h00** Maison du Peuple, salle Jean-Villard Gilles, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne

**PRIX : 9 CHF avec la première boisson incluse !**

Prochains Thés dansants : vendredis 17 avril et 15 mai 2020.



## VISITE CULTURELLE :

Visite interactive et accompagnée par Françoise Burri au Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, en groupe de 9 personnes maximum, **les jeudi 5 mars, vendredi 6 mars, samedi 21 mars, jeudi 26 mars à 14h. Inscriptions au secrétariat 021 312 06 54. Rendez-vous à la cafétéria à 14h00. Gratuit pour les membres de l'AVIVO !**



L'exposition retrace l'émergence d'une sensibilité nouvelle, exprimée par un travail plastique se focalisant sur la peau. Elle présente près de 180 peintures, dessins, sculptures et objets d'arts appliqués créés à l'aube du XXe siècle.

**MARCHE** : Le programme des marches hebdomadaires vous sera communiqué prochainement.

**SCRABBLE** : Tous les lundis à 14h00. Sans inscription. Place de Chauderon 3, 1003 Lausanne au 5<sup>ème</sup> étage. La partie se joue en duplicate (chacun a les mêmes lettres ; le mot qui obtient le plus de points est retenu) donc pas de perdant ni de gagnant, que du plaisir ! Débutants, avancés, qu'importe, tous sont les bienvenus !

**GYMNASTIQUE** : Tous les jeudis après-midi, de 15h00 à 16h00, à l'Ecole de danse De Roy, rue Caroline 7b, 1003 Lausanne. Prix : 8.- par séance.

### **BRIDGE** :

Tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17h00.  
Prix : 3.50 par séance. Lieu : MDA, Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, 3<sup>ème</sup> étage 021 320 12 61. Email : [secretariat@mda-vaud.ch](mailto:secretariat@mda-vaud.ch)



## Embrouilles sur la rente pont

Sans tenir compte du bon fonctionnement de la rente pont dans le canton de Vaud, les Chambres fédérales s'escriment à compliquer la question. Le but de la rente pont est de garantir une dignité aux chômeurs âgés, laissés désespérément sur la touche par les entreprises, qui ont perdu leur droit au chômage et qui risquent non seulement une terrible pauvreté mais encore une baisse drastique de leurs retraites.

La commission santé du Conseil des Etats s'était montrée particulièrement pingre l'automne dernier, faisant passer l'enveloppe de 230 millions prévue par le Conseil fédéral à 70 millions !

Le 20 février, la commission du Conseil national a mis un peu de baume sur un tel mépris en relevant l'enveloppe à 270 millions. Le droit concernerait 6'200 personnes et les prestations interviendraient dès 60 ans mais serait étendu aux chômeurs en fin de droits avant cet âge. En seraient exclues les personnes disposant d'une fortune de 50'000 francs ou de 100'000 francs pour un couple. La prestation serait alignée sur celle des PC et exonérée d'impôts.

Certes, le projet a ainsi quelques aspects moins désespérants, mais on est loin d'une réelle prise en compte de la situation de ceux qui ont travaillé toute leur vie et dont « l'économie » ne veut plus car ils sont trop âgés et coûtent trop cher. Le texte contient encore toutes sortes de cautèles et d'interdits qui en définitive ne permettent même pas à cette nouvelle prestation de couvrir les besoins vitaux.

Et pendant ce temps, la Confédération annonce triomphalement 3 milliards d'excédent.

Le Parlement saura-t-il respecter le sens de la dignité lors de la prochaine session qui commence le 4 mars ?

*Votre présidente*

*Christiane Jaquet-Berger*